



Source: Banque Laurentienne du Canada

August 29, 2017 06:30 ET

## La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le troisième trimestre 2017

MONTREAL, QUEBEC--(Marketwired - 29 août 2017) - Banque Laurentienne du Canada (TSX:LB)

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2017, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre 2017 est disponible sur le site Web de la Banque Laurentienne, à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), et sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Faits saillants du troisième trimestre 2017

- Hausse de 30 % du résultat net ajusté<sup>(1)</sup> d'un exercice à l'autre, et augmentation de 21 % du résultat net comme présenté
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté<sup>(1)</sup> de 13,0 % et de 11,8 % comme présenté
- Ratio d'efficacité ajusté de 65,6 %, une amélioration de 450 points de base d'un exercice à l'autre, et ratio d'efficacité comme présenté de 67,9 %
- Pertes sur prêts de 6,4 millions \$, y compris des ajustements favorables de 5,0 millions \$ au cours du trimestre
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,9 %
- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 21 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de CIT Canada<sup>(2)</sup>
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 17 % d'un exercice à l'autre
- Acquisition de NCF<sup>(3)</sup> et émission connexe d'actions ordinaires après la fin du trimestre, permettant d'accroître de 8 points de base le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		
	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016	VARIATION	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016	VARIATION
<b>Comme présenté</b>						
Résultat net	<b>54,8 \$</b>	45,1 \$	21 %	<b>147,8 \$</b>	133,5 \$	11 %
Résultat dilué par action	<b>1,48 \$</b>	1,34 \$	10 %	<b>3,97 \$</b>	4,13 \$	(4) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux	<b>11,8 %</b>	11,2 %		<b>10,8 %</b>	11,7 %	

actionnaires ordinaires										
Ratio d'efficacité	<b>67,9 %</b>		70,1 %		<b>69,3 %</b>		70,3 %			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base « tout compris »	<b>7,9 %</b>		7,9 %							
<b>Base ajustée (1)</b>										
Résultat net ajusté	<b>59,9</b>	<b>\$</b>	46,1	<b>\$</b>	30 %	<b>164,3</b>	<b>\$</b>	136,5	<b>\$</b>	20 %
Résultat dilué par action ajusté	<b>1,63</b>	<b>\$</b>	1,37	<b>\$</b>	19 %	<b>4,46</b>	<b>\$</b>	4,23	<b>\$</b>	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	<b>13,0 %</b>		11,4 %			<b>12,1 %</b>		12,0 %		
Ratio d'efficacité ajusté	<b>65,6 %</b>		70,1 %			<b>66,7 %</b>		70,3 %		

- (1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.
- (2) Activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT Group Inc.
- (3) Northpoint Commercial Finance.

La Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») a déclaré un résultat net de 54,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,48 \$, pour le troisième trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 45,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 11,8 % pour le troisième trimestre 2017, par rapport à 11,2 % pour le troisième trimestre 2016. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 59,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,63 \$, pour le troisième trimestre 2017, en hausse respectivement de 30 % et 19 % par rapport à un résultat net de 46,1 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,37 \$ pour la période correspondante de 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 13,0 % pour le troisième trimestre 2017, par rapport à 11,4 % pour la période correspondante de 2016. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme les frais liés aux fusions des succursales de la Banque, l'intégration de CIT Canada et les frais liés à l'acquisition de NCF, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, la Banque a déclaré un résultat net de 147,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,97 \$, comparativement à un résultat net de 133,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,13 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,8 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à 11,7 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à 164,3 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,46 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, en hausse respectivement de 20 % et 5 % par rapport à 136,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,23 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,1 % pour la

période de neuf mois close le 31 juillet 2017, par rapport à 12,0 % pour la période correspondante il y a un an. Les résultats comme présentés pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 et les neuf mois clos le 31 juillet 2016 incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous avons enregistré des résultats solides au troisième trimestre, notamment un rendement des capitaux propres ajusté de 13,0 %. La croissance des Services aux entreprises, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, a permis aux revenus de croître. Je suis également ravi de l'acquisition récente de NCF qui a été conclue au début du mois d'août. Entre-temps, nous continuons de nous concentrer sur la réalisation de notre plan d'affaires. La mise en œuvre de notre système bancaire de base pour les activités de B2B Banque et des Services aux entreprises à la fin de l'exercice nous procurera la souplesse requise pour manœuvrer dans le contexte actuel et renouveler notre gamme de produits et services ».

## Résultats consolidés

### Mesures non conformes aux PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR de la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque considère que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés figure dans le tableau ci-après.

### INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
<b>Incidence sur le résultat net</b>					
Résultat net comme présenté	<b>54 798 \$</b>	44 572 \$	45 137 \$	<b>147 826 \$</b>	133 527 \$
<b>Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat</b>					
Charges de restructuration <sup>(1)</sup>	<b>1 584</b>	1 248	-	<b>3 524</b>	-
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis <sup>(2)</sup>	<b>563</b>	647	930	<b>1 968</b>	2 944
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition <sup>(3)</sup>	<b>181</b>	186	-	<b>545</b>	-
Frais liés aux regroupements d'entreprises <sup>(4)</sup>	<b>2 780</b>	4 965	-	<b>10 402</b>	-
	<b>3 524</b>	5 798	930	<b>12 915</b>	2 944
	<b>5 108</b>	7 046	930	<b>16 439</b>	2 944
Résultat net ajusté	<b>59 906 \$</b>	51 618 \$	46 067 \$	<b>164 265 \$</b>	136 471 \$
<b>Incidence sur le résultat dilué par action</b>					
Résultat dilué par action comme présenté	<b>1,48 \$</b>	1,19 \$	1,34 \$	<b>3,97 \$</b>	4,13 \$

## Éléments d'ajustement

Charges de dépréciation et de restructuration	0,05	0,04	-	0,10	-
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,11	0,18	0,03	0,39	0,10
	0,15	0,21	0,03	0,48	0,10
Résultat dilué par action ajusté (5)	1,63 \$	1,39 \$	1,37 \$	4,46 \$	4,23 \$

- (1) Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques des activités de détail de la Banque et ont trait principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.
- (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.
- (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.
- (4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF.
- (5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2017 et pour le trimestre clos le 30 avril 2017.

### Performance financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2017

Le résultat net a totalisé 54,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,48 \$, pour le troisième trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 45,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le troisième trimestre 2016. Le résultat net ajusté a été de 59,9 millions \$ au troisième trimestre 2017, en hausse de 30 % par rapport au résultat net ajusté de 46,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,63 \$, en hausse de 19 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 1,37 \$ au troisième trimestre 2016.

### Revenu total

Le revenu total a augmenté de 18,9 millions \$, ou 8 %, pour s'établir à 248,0 millions \$ au troisième trimestre 2017, par rapport à 229,1 millions \$ au troisième trimestre 2016, du fait principalement de la contribution additionnelle de CIT Canada, comme il est précisé ci-après.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 9,7 millions \$, ou 7 %, pour atteindre 157,7 millions \$ au troisième trimestre 2017, comparativement à un revenu net d'intérêt de 148,0 millions \$ au troisième trimestre 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,63 % au troisième trimestre 2017, une diminution de 6 points de base par rapport à celle au troisième trimestre 2016, du fait de la pression persistante exercée sur les taux de prêt, de la proportion plus importante de prêts hypothécaires résidentiels à rendement moins élevé et du niveau plus élevé de liquidités détenues aux fins de l'acquisition de NCF. Cette diminution a été contrebalancée en partie par la solide croissance interne des prêts commerciaux et par l'ajout de portefeuilles de financement d'équipement.

Les **autres revenus** ont augmenté de 9,2 millions \$ pour totaliser 90,3 millions \$ au troisième trimestre 2017, par rapport à 81,1 millions \$ au troisième trimestre 2016. Au troisième trimestre 2017, les activités de CIT Canada acquises récemment ont également contribué à hauteur de 3,4 millions \$ aux autres revenus. Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 2,2 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2016, ce qui s'explique par les volumes plus élevés de fonds communs de placement souscrits par des particuliers attribuables aux ventes nettes et au bon rendement du marché. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 3,4 millions \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à celle du troisième trimestre 2016. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une baisse des revenus liés aux comptes d'investissement de 1,9 million \$ découlant surtout de la perte d'un client important au début de l'année.

## Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au troisième trimestre 2017, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,8 million \$, par rapport à 1,3 million \$ au troisième trimestre 2016. Voir la note 14 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

## Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2017 ont totalisé 6,4 millions \$, comparativement aux provisions de 8,2 millions \$ au troisième trimestre 2016. La réalisation et l'achèvement de certains projets de développement immobilier et l'amélioration des indicateurs économiques en Alberta ont entraîné la reprise de provisions cumulatives d'environ 2,0 millions \$ au troisième trimestre 2017. De plus, dans le cadre du projet en cours de la Banque de mettre en œuvre l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, l'examen des modèles de provisions cumulatives a donné lieu à la reprise de provisions pour pertes sur créances d'environ 3,0 millions \$. Néanmoins, le niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts.

## Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 168,4 millions \$ au troisième trimestre 2017, une augmentation de 7,9 millions \$ comparativement à ceux du troisième trimestre 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont légèrement augmenté pour se fixer à 162,7 millions \$ au troisième trimestre 2017, en regard de 160,5 millions \$ au troisième trimestre 2016, et reflètent l'accent continu mis sur le contrôle des coûts.

Les *salaires et avantages du personnel* ont augmenté de 6,7 millions \$, ou 8 %, pour s'établir à 89,2 millions \$ au troisième trimestre 2017, en comparaison de ceux au troisième trimestre 2016, du fait de l'augmentation régulière des salaires annuels, des ajustements cumulatifs de la rémunération liée à la performance, de la hausse des coûts des régimes de retraite et de l'ajout d'employés de CIT Canada, contrebalancés en partie par la diminution des salaires liée aux fusions de succursales.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* ont diminué de 4,3 millions \$ au troisième trimestre 2017, par rapport à ceux du troisième trimestre 2016, pour s'établir à 45,0 millions \$. La diminution découle surtout d'une baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016 et du recul des frais de location lié aux fusions de succursales, ainsi que de la baisse des frais de technologie.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 28,8 millions \$ au troisième trimestre 2017, un niveau relativement inchangé comparativement à ceux du troisième trimestre 2016.

Les *charges de restructuration* de 2,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2017 comprenaient les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales réalisées au cours du trimestre, comme il a été annoncé précédemment.

Les *frais liés aux regroupements d'entreprises* ont totalisé 3,2 millions \$ au troisième trimestre 2017 et comprenaient les indemnités de départ, les frais de technologie et les honoraires professionnels liés à l'intégration des activités de CIT Canada, ainsi que des frais de 1,6 million \$ liés à l'acquisition de NCF clôturée à la mi-août.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 65,6 % au troisième trimestre 2017, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 70,1 % au troisième trimestre 2016. Ce ratio d'efficacité se compare favorablement à l'objectif que nous nous étions fixé il y a deux ans en matière de performance. Toutefois, ce ratio pourrait faire l'objet de certaines variations trimestrielles, au fil des investissements de la Banque dans sa transformation. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus et du contrôle des dépenses.

## Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 17,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 14,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,7 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 découle principalement du niveau plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

## Situation financière

Au 31 juillet 2017, l'actif total de la Banque s'élevait à 45,2 milliards \$, une augmentation de 2,2 milliards \$ par rapport à l'actif total de 43,0 milliards \$ au 31 octobre 2016. Cette augmentation reflète principalement la hausse

de 0,8 milliard \$ des liquidités et la croissance de 1,5 milliard \$ des prêts, contrebalancées en partie par une baisse des autres actifs de 0,1 milliard \$, comme il est mentionné ci-après.

### **Liquidités**

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 juillet 2017, ces actifs totalisaient 9,5 milliards \$, une hausse de 0,8 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2016. Au cours des neuf derniers mois, la Banque a commencé à accroître ses liquidités, en partie pour financer l'acquisition prévue de NCF. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de sources diversifiées pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

### **Prêts**

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 34,8 milliards \$ au 31 juillet 2017, en hausse de 1,5 milliard \$, ou 5 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2016.

Les prêts personnels se sont établis à 6,2 milliards \$, une baisse de 0,4 milliard \$ depuis le 31 octobre 2016, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 17,9 milliards \$ au 31 juillet 2017, une hausse de 1,2 milliard \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2016. La hausse reflète la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi que l'acquisition des prêts hypothécaires assurés consentis par des tiers dans le cadre d'un programme mis en œuvre par la Banque en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations, ont été de 0,3 milliard \$, ou 6 %, plus élevés qu'au 31 octobre 2016, du fait principalement de la croissance du financement d'équipement par l'intermédiaire de LBC Capital Inc. et de l'accroissement des volumes attribuable aux activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 0,5 milliard \$, ou 10 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 10,8 milliards \$ au 31 juillet 2017, une augmentation de 8 % depuis le 31 octobre 2016. Les prêts aux clients commerciaux ont progressé de 21 % d'un exercice à l'autre du fait de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts commerciaux de CIT Canada d'un montant de 0,9 milliard \$ au quatrième trimestre 2016.

### **Autres actifs**

Les autres actifs ont diminué de 0,1 milliard \$ au 31 juillet 2017 par rapport à ceux au 31 octobre 2016, du fait principalement d'une baisse des chèques et autres effets en transit et de la diminution des dérivés.

### **Passif**

Les dépôts ont augmenté de 0,7 milliard \$ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2016, pour atteindre 28,2 milliards \$ au 31 juillet 2017. Les dépôts de particuliers se sont fixés à 20,6 milliards \$ au 31 juillet 2017, en baisse de 0,4 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2016, mais sont demeurés essentiellement inchangés par rapport aux dépôts de particuliers au 30 avril 2017. La baisse par rapport au début de l'exercice s'explique principalement par la diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 1,0 milliard \$ au cours de la même période, pour s'établir à 7,6 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 73 % du total des dépôts au 31 juillet 2017, par rapport à 76 % au 31 octobre 2016, et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,6 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2016, et s'est établie à 7,9 milliards \$ au 31 juillet 2017. Depuis le début de l'exercice, la Banque continue d'optimiser cette source de financement à terme pour les prêts hypothécaires résidentiels et a également mis en œuvre sa stratégie de maximisation du recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) en émettant des TACH LNH de 1,5 milliard \$ aux fins du nouveau financement. Au troisième trimestre 2017, la Banque a également obtenu du financement de 0,2 milliard \$ en titrisant des prêts à l'investissement à l'intention de particuliers, une première au Canada.

La dette subordonnée a augmenté pour atteindre 548,8 millions \$ au 31 juillet 2017, comparativement à 199,8 millions \$ au 31 octobre 2016. Le 22 juin 2017, la Banque a émis des billets d'un capital de 350,0 millions \$ (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (dette subordonnée). Voir la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements. La dette subordonnée fait partie

intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles.

### **Capitaux propres et fonds propres réglementaires**

Les capitaux propres se sont élevés à 2 051,8 millions \$ au 31 juillet 2017, comparativement à 1 974,8 millions \$ au 31 octobre 2016. Cette augmentation de 77,0 millions \$ s'explique principalement par la contribution au résultat net enregistrée au cours de la période de neuf mois, déduction faite des dividendes déclarés, et par l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions.

Dans le cadre de l'acquisition de NCF, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit du placement a été déposé en main tierce jusqu'à la clôture de l'acquisition de NCF. Le 11 août 2017, les reçus de souscription ont été automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Ce placement a procuré à la Banque un produit net de 206,3 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse »), en vertu de laquelle la Caisse a souscrit 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 23,9 millions \$ pour la Banque. Les reçus de souscription ont été convertis en actions ordinaires à la clôture de la transaction.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 50,54 \$ au 31 juillet 2017, comparativement à 47,92 \$ au 31 octobre 2016. Au 23 août 2017, 34 190 583 actions ordinaires étaient en circulation.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 7,9 % au 31 juillet 2017 par rapport à un ratio de 8,1 % au 30 avril 2017 et de 8,0 % au 31 octobre 2016. Au début de l'exercice, le faible accroissement des expositions pondérées en fonction des risques ainsi que des gains actuariels sur les régimes de retraite se sont traduits par une amélioration des ratios de fonds propres. La croissance plus importante au cours des six derniers mois ainsi que les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles, à mesure que la mise en place du nouveau système bancaire de base et que le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit par la Banque progressent, ont graduellement entraîné le ratio de fonds propres à la baisse. Comme il est mentionné précédemment, après la clôture de l'acquisition de NCF, les reçus de souscription en cours ont été convertis en actions ordinaires de la Banque le 11 août 2017. Cette émission d'actions, compte tenu de l'acquisition de NCF, entraînera une hausse de 8 points de base du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

### **Optimisation des activités de détail**

Par suite de l'annonce faite en septembre 2016 de son intention de fusionner ses succursales au cours des 18 prochains mois, la Banque a mis en œuvre plusieurs initiatives liées à la transformation. Depuis le début de l'année, 41 succursales ont été fusionnées, et 23 succursales ont commencé à offrir uniquement des conseils en avril 2017, afin d'optimiser davantage les activités de détail. La direction continue de surveiller les répercussions de ces initiatives. La réaction initiale des clients et des employés a été positive et l'incidence sur les activités et les résultats est conforme aux attentes.

Afin de simplifier les processus, d'améliorer l'efficacité et de tirer parti de la solidité des relations entre nos conseillers et leurs clients, de même qu'aux fins de la transition de nos services au numérique, notre modèle de succursale sera modifié pour se concentrer sur la prestation de conseils financiers et ce pendant la migration des clients vers des plateformes électroniques et Web, d'ici décembre 2018. Ces mesures sont conformes aux préférences des clients qui privilégient les services bancaires en ligne aux visites en succursale. Dans le même ordre d'idées, le 1er novembre, les Services aux particuliers au Québec ne consentiront plus des prêts hypothécaires résidentiels que par l'intermédiaire du réseau de succursales et non par l'entremise du réseau de courtiers en prêts hypothécaires.

### **Acquisition de Northpoint Commercial Finance**

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir NCF, société américaine de financement d'inventaire non bancaire qui détient un portefeuille d'environ 810 millions \$ US (1 027 millions \$ CA). La transaction a été conclue le 11 août 2017. Le prix d'acquisition, sous réserve des ajustements aux prix d'acquisition postclôture habituels, est estimé à 250 millions \$ US (326 millions \$ CA) et sera fondé sur la valeur comptable de l'actif net de NCF à la date de clôture, y compris une prime d'environ 100 millions \$ US (136 millions \$ CA). Dans le cadre de la transaction, la Banque a également remboursé les facilités de crédit de NCF d'environ 670 millions \$ US (850 millions \$ CA).

Pour optimiser le bilan de la Banque, et compte tenu de cette transaction, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit du placement a été déposé en main tierce jusqu'à la clôture de l'acquisition de NCF. Le 11 août 2017, les reçus de souscription ont été automatiquement

échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Ce placement a procuré à la Banque un produit net de 206,3 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse »), en vertu de laquelle la Caisse a souscrit 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 23,9 millions \$ pour la Banque. Les reçus de souscription ont été convertis en actions ordinaires à la clôture de la transaction.

## **Évolution du secteur**

Au cours de la dernière année, les marchés financiers canadiens ont été aux prises avec des conditions difficiles liées au secteur de l'habitation, notamment les nouvelles mesures adoptées par le gouvernement fédéral. Les nouvelles règles hypothécaires publiées à l'automne dernier par la SCHL ont temporairement restreint la capacité des acheteurs potentiels de s'acheter un logement. En juillet, le BSIF a publié une version provisoire de changements à sa ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, qui contient des exigences plus strictes en matière d'émission de prêts hypothécaires et qui pourrait se répercuter davantage sur l'accès au financement hypothécaire. En raison de ces mesures, combinées aux préoccupations à l'égard de la surchauffe des marchés de l'habitation dans les régions du Grand Toronto et de Vancouver, les projecteurs sont restés braqués sur le marché de l'habitation. Néanmoins, les activités de la Banque sont bien diversifiées, et son plan d'affaires la positionne stratégiquement pour relever ces défis. Il est très difficile de prévoir quelle sera l'ampleur de l'incidence sur le marché, étant donné que les propriétaires actuels et futurs adapteront probablement leur comportement en fonction des nouvelles règles.

Par ailleurs, l'intensification de la concurrence en matière de financement au moyen des dépôts obtenus du réseau de courtiers a retenu l'attention. La Banque tire parti de sources de dépôts bien diversifiées, y compris des dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire de son réseau de succursales et par l'entremise des conseillers et courtiers indépendants. De même, l'élargissement des activités de titrisation et le programme de financement institutionnel contribuent à la diversification, au renforcement et à la stabilité du financement. De plus, compte tenu des conditions du marché actuelles, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations actuelles et soutenir la croissance.

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par la Banque, notamment la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan et sa stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; la conjoncture économique toujours favorable; la capacité de la Banque de maintenir des liquidités et des sources de financement suffisantes; l'absence de changement important sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements; et le maintien des notes de crédit.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre le plan de transformation de la Banque et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent



également, sans s'y limiter, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de NCF à la transaction, la non-réalisation, ou la non-réalisation selon le calendrier prévu, des avantages et des synergies qui devraient découler de l'acquisition de NCF, l'expérience limitée de la Banque sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport de gestion du rapport annuel 2016 de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

### **Accès aux documents traitant des résultats trimestriels**

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué, le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre 2017 de la Banque (qui comprend les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités), la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

### **Conférence téléphonique**

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 15 h 30, heure de l'Est, le 29 août 2017. Le numéro de téléphone sans frais 1 800 274-0251, code 9007009, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 29 août 2017, à compter de 18 h 30, jusqu'à 18 h, le 28 septembre 2017, sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

### **À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent principalement à la grandeur du Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté.

Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 500 personnes, ce qui fait d'elle un acteur important dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Elle se démarque également par son savoir-faire auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un des principaux fournisseurs canadiens de produits et services bancaires et de comptes d'investissement par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers. Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers.

La Banque gère un actif au bilan de plus de 45 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 31 milliards \$.

Renseignements:

Relations avec les investisseurs

Susan Cohen

Directrice, Relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 4926

Cellulaire : 514 970-0564

[susan.cohen@banquelaurentienne.ca](mailto:susan.cohen@banquelaurentienne.ca)

Relations médias

Hélène Soulard

Vice-présidente adjointe, Communications

Bureau : 514 284-4500, poste 8232

Cellulaire : 514 926-3295

[helene.soulard@banquelaurentienne.ca](mailto:helene.soulard@banquelaurentienne.ca)